Cas-type B1

OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-EXTENSIF

2 personnes - 170 ha - 600 brebis - Productivité 1,3 60 vaches (naisseur + génisses grasses) - 1,2 UGB/ha SFP

Vente de broutards et génisses grasses



Ce système concerne surtout l'Est de Poitou-Charentes. Confolentais Montmorillonnais, mais il se rencontre aussi en Deux-Sèvres et Pays-de-la-Loire. Lorsque l'ensilage traditionnel totalement abandonné, herbe comme maïs, le recours à l'enrubannage permet de maintenir la production de fourrages de qualité et une bonne gestion de l'herbe.

Les vêlages ont lieu principalement en alors que automne, les agnelages contienuent jusqu'au printemps. Les ventes du troupeau ovin sont équilibrées entre agneaux d'herbe et de bergerie, alors que seules les femelles de l'atelier bovin sont engraissées.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME







Atouts:

- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.
- Autonomie alimentaire améliorée par l'enrubannage.
- Organisation du travail à 2 associés.

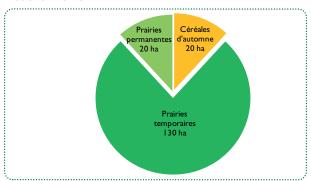
Contraintes:

- Maîtrise des deux productions et forte pointe de travail à l'automne avec les misesbas des deux troupeaux.



GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies enrubannées font une 2ème coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe dès le sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre.
- Leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	24	3 tMS	73 tMS
Foin	83	3,2 tMS	265 tMS
Total			338 tMS
Céréales	20	45 qx	90 T
Paille	20	3 T	60 T

Surface labourée

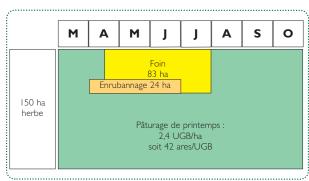
Surface labourée 40 ha
20 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)20 ha de cultures d'hiver

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 70 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'installation des prairies et sur les surfaces de fauche à raison de 10 tonnes/ha.
- 3 tonnes de marne sont apportées à l'implantation des prairies derrière céréales.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La fertilisation

(unité/ha)	N	Р	K
Céréales	70	0	0
Enrubannage	60	20	40
Foin	40	20	40
Pâture PT	30	20	0
Pâture PN	0	0	0
Moyenne SAU	39	15	19

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	Р	K
Solde	40	14	25

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

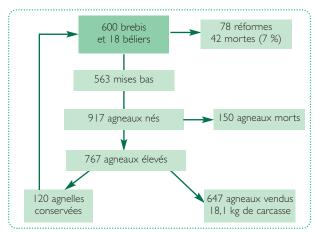
> Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	94 %
Prolificité	163 %
Mortalité agneaux	16,4 %
Productivité numérique	128 %
Taux de renouvellement	20 %

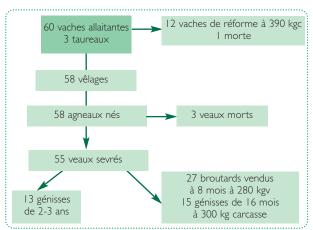
> Résultats du troupeau bovin

Taux de gestation	97 %
Mortalité des veaux	5 %
Productivité numérique	92 %

> Schéma de fonctionnement du troupeau ovin

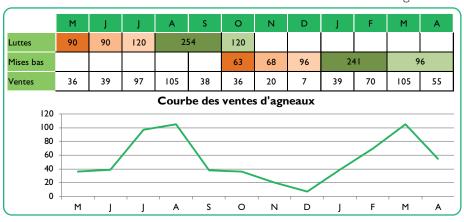


> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction

La production de viande est de 24 870 kgv soit 276 kg/UGB



Alimentation

	Total (T)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (tMS)	73	48	0	48
Foin (tMS)	265	109	12	125
Total fourrage	338	157	12	173
Céréales	45	48	0	48
CAMV	14	15	0	15
Granulés	51	0	58	73
Total concentrés	110	63	58	136
% concentré prélevé	35	Concentré	kg carcasse	produit 6,9

Kg/UGB bovine
415
I 850
2 265
182
56
75
313

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins:
 - . bergerie pour 300 brebis et local pour 200 agneaux
 - . 800 m² au total

50 % des brebis sont logées Total: 1,3 m²/brebis

- Bovins:
 - stabulation libre, atelier d'engraissement et vieux bâtiment
- Hangar:
 - 1.000 m^2
- Stockage concentré:
 - . I cellule de 450 qx
 - . 3 silos de 3 tonnes et 1 de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



Le travail d'astreinte



- 3 400 heures, soit 19 h/UGB, dont 1 900 h . bétaillière

pour les ovins (3,2 h/brebis)

et I 500 h pour les bovins (17 h/UGB) - A l'entreprise :

Le travail de saison

- 210 jours,

dont 80 pour le troupeau (55 pour les ovins et 25 pour les bovins), 105 pour la SFP et 25 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement des agnelages et des vêlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas, en général, leur superposition. Le choix d'un système fourrager « tout herbe » permet de limiter un peu les travaux liés à la surface.

Le matériel



- En propriété:
 - . 3 tracteurs (4 RM 100 cv et 85 cv 2 RM 75 cv) et chargeur frontal
 - . charrue
 - . épandeur engrais 12 T
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété:
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . combiné de semis
 - . round-baller
 - . épandeur fumier 12 T

Fn CUMA:

- . combiné de semis direct
- . pulvérisateur | 200 |
- . faucheuse conditionneuse
- . enrubanneuse
- . plateau à balles rondes
- . gyrobroyeur
- . benne monocopque I2T
- - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Tel : 05 49 44 74 94 @:vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas Tél : 05 45 84 09 28

nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres Tél : 05 49 77 15 15

@:accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne Tél : 05 49 44 74 74 @:accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet Loire-Atlantique Tél 02 53 46 60 01 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe Tél: 02 41 33 61 00 @: laurent.fichet@maine-etloire.chambagri.fr

Stéphane Migné Tél: 02 51 36 82 77 $@: \\ stephane.migne@vendee.chambagri.fr$

Alain Gouédard Bretagne Tél : 02 23 48 26 92 @:alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.







Novembre 2013

Cas-type B1



OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-EXTENSIF

2 personnes - 170 ha - 600 brebis - Productivité 1,3 60 vaches (naisseur + génisses grasses) - 1,2 UGB/ha SFP

Vente de broutards et génisses grasses

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	227 730 €
30 %	Bovins viande Ventes 27 broutards mâles de 280 kg C. à 840 €/kg	69 060 € 61 710 € 22 680 €
	15 génisses type Lyon de 300 kg C. à 4,30 €/kg 12 vaches de réforme de 390 kgc à 3,90 € I taureau de réforme de 550 kgc à 2,18 € I animal accidenté de I kgv à 230 € Achat d'animaux I reproducteur mâle de I kgv à 2 000 € Aides Prime vaches allaitantes : 57 têtes à 164,04 €	19 350 € 18 250 € 1 200 € 230 € - 2 000 € 9 350 € 9 350 €
39 %	Ovins viande Ventes 284 agneaux lourds de bergerie de 17,5 kg C. à 6,50 €/kg 363 agneaux lourds herbe de 18,5 kg C. à 5,85 €/kg 78 brebis de réforme à 65 € 3 béliers de réforme à 75 € I 200 kg de laine à 0,80 €/kg Achat d'animaux 5 béliers achetés à 450 € Aides Prime à la brebis : 600 têtes à 21,80 €	88 900 € 78 070 € 32 305 € 39 285 € 5 070 € 225 € 960 € - 2 250 € - 2 250 € 13 080 € 13 080 €
4 %	Surface fourragère Prime herbagère (PHAE) : 130 ha à 76 €	9 880 € 9 880 €
8 %	Grandes cultures Céréales d'automne : 450 q à 20 € Cession interne au troupeau : 451 q à 20,00 € Cession interne de semences	18 000 € 9 000 € 9 000 € 455 €
19 %	Autres aides Aides découplées : 170 ha à 208 € Indemnité compens. handicap : 100 ha à 61,25 € Franchise de modulation	42 530 € 35 405 € 6 125 € 1 000 €

% /PB	LES CHARGES		145 400 €
32 %	Charges opérationnelle Troupeau Concentrés Frais divers d'élevage Achats de litières Frais vétérinaires Surface fourragère	296 €/UGB 164 €/UGB 76 €/UGB 29 €/UGB 27 €/UGB	29 480 € 13 760 € 5 250 € 4 800 €
	Engrais et amendements Semences Fournitures pour fourrages Productions végétales Phytosanitaires Engrais et amendements Semences	82 €/ha 18 €/ha 3 €/ha 234 €/ha 89 €/ha 83 €/ha 63 €/ha	2 700 € 410 € 4 690 € 1 780 € 1 650 €
32 %	Charges de structure hors amortissements et fr Main-d'oeuvre (MSA + salaires) Foncier Matériel Bâtiments et installations Autres charges		15 260 € 18 140 € 17 805 € 2 280 €

36 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	82 330 €

ANNUITÉS	34 150 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT	

AMORTISSEMENTS	23 065 €
FRAIS FINANCIERS	8 095 €

RÉSULTAT COURANT 51 170 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploit	ation	Indicateurs Atelier (60	0 brebis)
Produit brut/UMO EBE/PB EBE/UMO Revenu agricole/UMO Charges de structure totales/ha Charges de mécanisation totales/ha Annuités/EBE Marge de sécurité/EBE	113 865 € 36 % 41 165 € 25 585 € 607 € 148 € 42 % 15 %	Produit Brut/brebis Alimentation directe/brebis Alimentation directe/kg carcasse Surface fourragère/ha Surface fourragère/brebis Frais d'élevage/brebis Marge brute/produit Marge brute/brebis EBE/brebis	165 € 37 € 1,6 € 202 € 12 € 20 € 58 % 96 € €



aGRICULTURES &TERRITOIRES

COÛT DE PRODUCTION

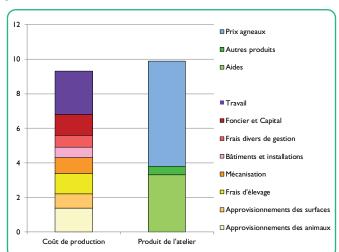
Produit ovin	9,9 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,5 €
Aides	3,3 €

Coût de production	9,4 €
Aliments Frais surfaces Frais élevage	1,4 € 0,8 €
Mécanisation Bâtiments	1,2 € 0,9 € 0,6 €
Frais divers & gestion Foncier et capital * Travail **	0,7 € 1,2 € 2,5 €

* Rémunération capital : 2,3 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov 13 330 kgc



Prix de revient pour 1,5 SMIC Rémunération permise

5,6 € 1,8 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	485 K€
Bâtiments et équipementsMatériel et diversCheptelStocks alimentaires	200 K€ 85 K€ 165 K€ 34 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)* Taux moyen Durée moyenne Capitaux propres	140 K€ (58 %) 3 % 10 ans 345 K€ (42%)	242 K€ (50 %) 5 % 10 ans 242 K€ (50 %)
EBE Annuités Annuités/EBE	39 K€ 16 K€ 42 %	82 K€ 34 K€ 42 %
Disponible pour vivre et investir Prélèvements Marge de sécurité/EBE	23 K€ 20 K€ 8 %	48 K€ 36 K€ 15 %

^{*} en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN: +/- 0,15 5 880 € Prix: +/- 0,30 €/kg carcasse 2 700 € Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse 1 600 €

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.







Novembre 2013

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres Tél : 05 49 77 15 15 @:accueil@deux-sevres.chambagri.fr Chambre d'Agriculture Vienne Tél : 05 49 44 74 74 @:accueil@vienne.chambagri.fr Loire-Atlantique Tél 02 53 46 60 01 @:gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe Tél: 02 4 | 33 6 | 00 @:laurent.fichet@maine-et-Tél:02 51 36 82 77 :: stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Pour en savoir plus

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-

@: nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Coordination

Charentes, Tel: 05 49 44 74 94 @:vincent.bellet@idele.fr

Tél : 05 45 84 09 28

Réseau ovins viande

Vincent Bellet

Nathalie Augas

Laurent Fichet

loire.chambagri.fi

Stéphane Migné

Alain Gouédard Bretagne Tél : 02 23 48 26 92 @:alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr